



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 24/09/13

Reçu en Préfecture le : 30/09/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 23 septembre 2013
D-2013/490

Aujourd'hui 23 septembre 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Monsieur Joel SOLARI (présent jusqu'à 17h20), Monsieur Jean Charles BRON (présent jusqu'à 17h30), Madame Alexandra SIARRI (présente jusqu'à 18h45).

Excusés :

Monsieur Maxime SIBE, Madame Paola PLANTIER, Madame Béatrice DESAIGUES

**'La maison Goupil et l'Italie. Le succès des peintres italiens à Paris au temps de l'impressionnisme'.
Convention de co-organisation. Convention de dépôt-vente du catalogue italien. Vente de produits dérivés.**

Monsieur Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le musée des Beaux Arts va présenter du 23 octobre 2013 au 02 février 2014, à la Galerie des Beaux Arts, une exposition destinée à mettre en valeur le travail de la célèbre galerie Goupil.

Cette exposition a été initiée par le Musée d'Aquitaine qui possède un fond de plus de 15 000 gravures et 70 000 gravures de la maison Goupil. Elaborée grâce à des recherches inédites menées par l'historien d'art Paolo Serafini dans les fonds Goupil du musée d'Aquitaine et au Getty Research Institute et co-organisée avec la Fondation Cassa di Risparmio di Padova e Rovigo, cette exposition va mettre en regard les gravures et les œuvres des grands peintres italiens tels que G. de Nittis, A. Pasini, G. Boldoni, A. Mancini, R. Sorbi, V.M. Corcos, A. Campriani, D. Morelli.

La filiale culturelle de la Fondation a présenté cette exposition au musée de Rovigo, du 22 février au 23 juin 2013. Une convention régit les obligations de la Ville de Bordeaux et d'Auxilia spa pour la co-organisation de cette exposition.

L'édition du catalogue commun a été confiée à la société Silvana Editoriale, la version du musée des Beaux Arts ayant un résumé en anglais et espagnol. Le prix de vente public est fixé à 25 €. 500 exemplaires seront achetés par le musée (350 sont destinés à la vente, 150 exemplaires sont destinés aux dons, archivages et échanges interbibliothèques) avec une possibilité de réassortiment.

Le musée des Beaux Arts présentera aussi la version italienne du catalogue. Une convention de dépôt vente, avec possibilité de réassortiment, a été établie entre la Ville de Bordeaux et Silvana Editoriale.

Le musée des Beaux Arts proposera à la vente des produits dérivés (avec une possibilité de réassortiment) :

- 100 affiches 120X176 cm, au prix de 5 € ;
- 6 séries de 300 exemplaires de posters 60 x 80 cm au prix de 3 € ;
- 6 séries de 300 cartes postales 10 x 15 cm au prix de 0.50 € ;
- 500 marque-pages au prix de 0.50 € ;
- 500 magnets au prix de 2 €.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à signer ces conventions
- à appliquer ces tarifs

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 23 septembre 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dominique DUCASSOU

Convention de co-organisation

Entre les soussignés

La Ville de BORDEAUX, représentée par son maire, Monsieur Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par délibération du conseil municipal en date du.....reçue en préfecture le..... appelée ci-après " Ville de Bordeaux - Musée des Beaux Arts"

D'une part,

Et

AUXILIA SPA, Piazza Duomo 15, 35126 PADOVA, TVA 03861800286, opérateur de la Fondation Cassa di Risparmio di Padova e Rovigo; représentée par M. Roberto Saro, Secrétaire Général, habilité aux fins des présentes, appelée ci-après «Auxilia»

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Préambule

Le musée des Beaux Arts de Bordeaux et la Fondation Cassa di Risparmio di Padova e Rovigo co organisent une exposition consacrée à la maison d'édition Goupil, aux reproductions qui sont conservées dans le Fonds Goupil de la ville de Bordeaux et aux œuvres originales d'artistes italiens, tels que de Nittis, Boldoni, Sorbi, Morelli etc

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les modalités du déroulement des deux expositions et les devoirs et obligations des deux parties.

Article 2 : Généralités

Titre de l'exposition : ***La Maison Goupil et l'Italie. Le succès des peintres italiens à Paris au temps de l'impressionnisme.***

Cette exposition se déroule :

Palazzo Roverella de Rovigo du 22 février au 23 juin 2013

Musée des Beaux Arts de Bordeaux : Galerie des Beaux Arts, place du colonel Raynal, 33000 Bordeaux ; du 23 octobre 2013 au 02 février 2014.

(Les deux expositions n'exposeront pas obligatoirement les mêmes œuvres)

Les commissaires généraux de l'exposition sont :

M. José de Los Llanos, directeur du musée des Beaux Arts de Bordeaux

M. Roberto Saro, Secrétaire Général d'Auxilia Spa

Commissariat scientifique :
M. Paolo Serafini, historien de l'art
Commissariat à Bordeaux
M. Marc Favreau, conservateur au musée des Beaux Arts.

Pour cette exposition, Auxilia Spa est l'opérateur financier et technique de la Fondation Cassa di Risparmio di Padova e Rovigo

La liste des œuvres exposées à Bordeaux est jointe en annexe

Article 3 : Prestations assurées par Auxilia SPA

Auxilia Spa prendra en charges les opérations ou frais suivants :

1) catalogues

Auxilia conçoit intégralement le catalogue de l'exposition.

Auxilia fournira à l'imprimeur les images et les textes du catalogue et prendra en charge les frais d'auteurs, les frais d'ektagramme ou d'images numériques et les éventuels droits de reproduction. A l'issue d'une consultation, Auxilia a confié à la maison d'édition Silvana Editoriale la confection du catalogue de l'exposition. Ce catalogue sera édité en italien (avec des résumés en anglais) pour la Fondation; et en français (avec des résumés en anglais et espagnol) pour la ville de Bordeaux. Auxilia commandera directement à Silvana Editoriale les quantités nécessaires pour la Fondation.

2) assurances

Auxilia prendra en charge les assurances (type « clou à clou ») des œuvres empruntées pour Rovigo (exposition et transports A/R), y compris l'assurance du transport des œuvres de Rovigo à Bordeaux.

3) prêt d'œuvres

En coordination avec le musée des Beaux Arts de Bordeaux, Auxilia établit toutes les demandes de prêt d'œuvres pour les deux musées. Les copies des demandes de prêt, des accords, les noms et adresses des prêteurs, et les valeurs d'assurance seront envoyés au musée des Beaux Arts de Bordeaux 6 mois avant le début de l'exposition à Bordeaux

4) transports des œuvres

A l'issue d'une consultation, Auxilia a confié tous les transports des œuvres à la société APICE ROMA SRL, agréée pour le transport d'œuvres d'art.

Un devis sera établi par APICE ROMA srl à chaque organisateur suivant les œuvres empruntées et les trajets.

Auxilia prend en charge le collectage de toutes les œuvres exposées à Rovigo, et le retour des œuvres qui ne sont pas exposées à Bordeaux.

Des œuvres communes aux deux expositions pourront être restituées aux prêteurs entre les deux expositions.

Les œuvres prêtées par le Fonds Goupil reviendront avec les œuvres de l'exposition à Bordeaux. Le transport sera pris en charge par Auxilia.

Article 4: Prestations assurées par la Ville de Bordeaux - musée des Beaux Arts

La ville de Bordeaux - musée des Beaux Arts prendra en charge les frais suivants :

1) catalogues

Silvana Editoriale ayant été chargée par Auxilia de l'édition du catalogue, le musée des Beaux Arts commandera directement à Silvana Editoriale 500 exemplaires nécessaires à la vente dans la boutique de la Galerie des Beaux Arts et aux dons et échanges. La vente aux libraires s'effectuera par Silvana Editoriale.

Le prix de vente public est fixé à 25 €.

Le réassortiment éventuel s'effectuera auprès de Silvana Editoriale. Ce nouveau prix d'achat sera calculé par une remise de 40 % sur le prix de vente public.

2) assurances

Le musée des Beaux Arts de Bordeaux assurera auprès de Gras et Savoye SEGA (assurance type « clou à clou ») les œuvres empruntées et prendra en charge les coûts de ces assurances pour l'exposition à Bordeaux et le retour des œuvres aux prêteurs.

Les œuvres qui repartiront chez les prêteurs à l'issue de l'exposition à Rovigo et exposées à Bordeaux seront assurées par la Ville de Bordeaux pour le transport aller à Bordeaux, l'exposition et le transport retour

La ville de Bordeaux prendra également en charge l'assurance des œuvres qui ne pourront être assurées par Gras Savoye Sega, suivant la demande des prêteurs.

3) transports des œuvres

Le musée des Beaux Arts prendra en charge le transport des œuvres de la manière suivante:

- Début de l'exposition: aller Rovigo ou prêteurs/Bordeaux (transport par la société Apice Roma)
- Fin de l'exposition: retour des œuvres aux prêteurs (transport par la société Apice Roma)
- Retour des œuvres au Fonds Goupil du musée d'Aquitaine

4) commissariat

La ville de Bordeaux - musée des Beaux Arts prendra en charge une partie des honoraires du commissaire scientifique (M. Serafini) pour un montant global et forfaitaire de 10 000 €

Article 5 : Autres dispositions

Chaque institution est responsable des œuvres qu'elle emprunte. Suivant les règles en vigueur des constats d'état seront établis avant et après chaque manipulation d'œuvres, et seront joints à chaque œuvre.

Pour certaines œuvres communes, entre les deux expositions (décrochage et accrochage), il est convenu que les œuvres resteront en caisse dans les deux musées de Rovigo et Bordeaux (dates à convenir)

Pour le catalogue, à la charge de la ville de Bordeaux - musée des Beaux Arts de fournir le mot du maire, la préface du directeur du musée des beaux arts et les traductions en anglais et espagnol.

Les frais de convoyeur seront pris en charge par chaque organisateur, suivant les œuvres empruntées. Il est convenu que le nombre de convoyeur sera strictement limité au nécessaire. Dans la mesure du possible, le transporteur fera l'avance des frais.

Pour les œuvres exposées dans les deux lieux, les éventuels frais de restaurations, d'encadrements et/ou de protection (verre, plexi, etc) seront partagés entre les deux co-organisateur.

Il est convenu que les œuvres seront exposées dans des lieux gardés, sécurisés et conformes aux conditions de conservation des œuvres. Chaque exposant prendra en charge les frais relatifs à l'exposition des œuvres, sa propre muséographie et à son accrochage.

Chaque co-organisateur prendra en charge ses propres frais d'inauguration (vernissage, cocktails, invités)

Chaque institution prendra en charge la conception, la réalisation et la diffusion des outils de communication (cartons d'invitation, plaquettes de communication, affiches, insertions publicitaires, etc)

Une communication générale internationale commune pourra être mise en place par chaque co-organisateur. Les éventuels frais pourront être partagés. Mais la communication nationale sera spécifique à chaque musée et sera aux frais exclusifs de chaque co-organisateur.

Les frais ou droits de reproductions destinés à la communication seront pris en charge par chaque co-organisateur.

Chaque institution s'engage à mentionner le partenaire sur ses documents de communication : « Cette exposition est organisée en partenariat avec..... » ou par un logo.

Pour les éventuels produits dérivés (posters, cartes postales, etc) chaque institution s'engage à prendre en charge les éventuels frais de copyright ou droits de reproduction.

Article 6 : Durée de la convention ; modifications

La présente convention est prévue pour durer jusqu'au retour complet des œuvres aux prêteurs.
Toute modification aux dispositions de la présente convention devra faire l'objet d'un avenant négocié entre les deux parties

Article 7 : Litiges

La loi française s'applique à la présente convention
La présente convention est rédigée en quatre exemplaires
Tous les litiges seront soumis en tant que de besoin aux tribunaux compétents siégeant à Bordeaux
après épuisement des voies de règlement amiable.

Article 8 : Résiliation

En cas de non respect par l'une des Parties de tout ou partie de ses engagements au titre de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit après un délai d'un (1) mois suivant l'envoi par l'autre Partie d'une mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception et restée sans effet.

Article 9 : Elections de domicile

Pour les présentes, il est fait élection de domicile :
- Pour la Ville de Bordeaux, en l'hôtel de ville, place Pey Berland, 33076 Bordeaux Cedex
- Pour Auxilia spa, tel qu'indiqué en tête des présentes

Fait en 4 exemplaires
A Bordeaux et Rovigo ; le

Pour Auxilia spa
Monsieur Roberto Saro
Secrétaire Général
Bordeaux

Pour la Ville de Bordeaux
Monsieur Alain Juppé
Maire de

Exposition « *La Maison Goupil et l'Italie. Le succès des peintres italiens à Paris au temps de l'impressionnisme* »

Catalogues - Convention de dépôt-vente

Entre

La Ville de Bordeaux représentée par Monsieur Alain Juppé son maire, autorisé aux fins des présentes par délibération en date du.....reçue en préfecture le.....

appelée ci-après «Ville de Bordeaux - Musée des Beaux Arts »

d'une part

Et

SILVANA EDITORIALE, via Margherita de Vizzi, 86 ; 20092 Cinisello Balsamo (Milan) Italie, n° IVA 04234970152, représenté par M. Dario Cimorelli, directeur général, habilité au fin des présentes

d'autre part

Il a été convenu ce qui suit :

Préambule

Le musée des Beaux Arts de Bordeaux organise à la Galerie de Beaux Arts, place du colonel Raynal, 33000 Bordeaux, une exposition intitulée « *La Maison Goupil et l'Italie. Le succès des peintres italiens à Paris au temps de l'impressionnisme* », du 23 octobre 2013 au 02 février 2014

Cette exposition a été présentée à Rovigo (Italie) du 22 février au 03 juin 2013.

A cette occasion, un catalogue en italien a été édité par Silvana Editoriale

ARTICLE I : Objet de la convention

Pour la vente en régie au comptoir de la Galerie des Beaux Arts, la Ville de Bordeaux-musée des Beaux Arts propose à Silvana Editoriale de prendre en dépôt vente 50 exemplaires du catalogue en italien.

ARTICLE II : Modalités

Le prix de vente public des ouvrages est fixé à :

Vingt cinq euros (25 euros)

Le prix d'achat par le musée des Beaux Arts est fixé par une remise de 40 % sur le prix de vente public de ces ouvrages.

Les 50 exemplaires du catalogue seront livrés franco au musée des Beaux Arts.

Pour le dépôt vente, il est convenu que la Ville de Bordeaux - Musée des Beaux Arts ne paiera à la fin de l'exposition que le nombre d'exemplaires réellement vendus, à partir d'un décompte effectué par la ville de Bordeaux - musée des Beaux Arts.

Suivant ce décompte, Silvana Editoriale fera parvenir la facture correspondante au musée des Beaux Arts de Bordeaux. Le paiement sera effectué par mandat administratif.

Les exemplaires invendus seront retournés franco à l'adresse de Silvana Editoriale

ARTICLE III : Réassortiment

Au cas où tous les exemplaires seraient vendus par le musée des Beaux Arts, Silvana Editoriale s'engage à fournir des exemplaires supplémentaires (par tranche de 50), port payé, suivant les stocks disponibles.

Ces quantités s'ajouteront aux stocks de dépôt-vente pour le calcul des sommes dues.

ARTICLE IV : Durée

La présente convention est prévue pour durer jusqu'à la fin de l'exposition.

La présente convention pourra être résiliée, de part ou d'autre, par lettre recommandée avec AR dans un délai d'un (1) mois.

La Ville de Bordeaux se réserve pour sa part la faculté de résilier les présentes pour tout motif d'intérêt général.

ARTICLE V : Modifications

Toutes les modifications à la présente convention feront l'objet d'un avenant négocié et accepté par les deux parties.

ARTICLE VI : Litiges

Tous les litiges seront soumis, en tant que de besoin, aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

ARTICLE VII : Election de domicile

Pour la présente, il est fait élection de domicile :

- pour la Ville de Bordeaux - Musée des Beaux Arts, en l'hôtel de ville, place Pey Berland, 33077 Bordeaux Cedex
- pour Silvana Editoriale, tel qu'indiqué en tête des présentes.

Fait en 4 exemplaires

A Bordeaux et Milan, le

SILVANA EDITORIALE
M. Dario Cimorelli

La Ville de Bordeaux
M. A. Juppé, Maire

Villes	Cartels	Images	Dim ss cadre
Bologne	BOLDINI Giovanni (1842-1931) <i>Promenade solitaire</i> Vers 1874 Huile sur toile Collection privée Courtesy Galleria Bottegantica, Bologne-Milan		cm 55,8 x 34,9
Bologne	PASINI Alberto La Fontaine bleue Huile sur toile Collection privée Courtesy Galleria Bottegantica, Bologne-Milan		cm 38 x 65
Bologne	CAMPRIANI Alceste (1848-1933) <i>Les Oiseleurs Caccia agli uccellini</i> Huile sur toile Varese, collection privée Courtesy Galleria Bottegantica, Bologne-Milan		cm. 77 x 99
Bologne	BOLDINI Giovanni (1842-1931)) Parc de Versailles 1877 Huile sur toile Bologne, collection privée Courtesy Galleria Bottegantica, Bologne-Milan		14,5 x 24
Bologne	BOLDINI Giovanni (1842-1931) <i>La lettera (Giovane donna che scrive)</i> <i>La lettre (Jeune Femme écrivant)</i> 1873 Huile sur toile Bologne, collection privée Courtesy Galleria Bottegantica, Bologne-Milan		66 x 53
Bologne	BOLDINI Giovanni (1842-1931)) <i>Berthe esce per la passeggiata</i> <i>Berthe part en promenade</i> 1874 Huile sur toile Varese, collection privée Courtesy Galleria Bottegantica, Bologne-Milan		cm 56 x 40
Caserta	MANCINI Antonio (1852-1930) L'Enfant dans un grand fauteuil 1878 Huile sur toile Collection privée Courtesy Galleria Bottegantica, Bologne-Milan		cm 60 x 45
Caserta	ROSSANO Federico Mercato di bestiame (Fiera di buoi a Capodichino)Marché aux bestiaux 1873 Huile sur toile Collection privée Courtesy Galleria Bottegantica, Bologne-Milan		cm 80 x 153

Villes	Cartels	Images	Dim ss cadre
Bologne, collection particulière	DE NITTIS Giuseppe (1846-1884) <i>La Descente du Vésuve La discesa del Vesuvio</i> 1872 Huile sur toile Bologne, collection particulière		cm 30 x 55
Bologne, collection particulière	CAMPRIANI Alceste (1848-1933) <i>La Tournée électorale La visita elettorale</i> 1880 Huile sur toile Bologne, collection particulière		cm 50 x 80 ca
Bologne, collection particulière	MICHETTI Francesco Paolo (1851-1929) <i>Guardiana di pecore con una bambina Bergère avec sa fillette</i> Huile sur toile Bologne, collection particulière		cm 30 x 50
Bologne, collection particulière	ROSSANO Federico <i>Printemps</i> 1973 Huile sur toile Bologne, collection privée Courtesy Galleria Bottegantica, Bologne-Milan		cm 60 x 90
Carpi, Palazzo Foresti	CORCOS Vittorio (1859 – 1933) <i>Le istitutrici ai Campi Elisi</i> Paris 1892 Collection Palazzo Foresti - Carpi (MO)		cm 171 x 140
Cortina - Forte dei marmi	ROSSANO Federico <i>Fenaison</i> Huile sur toile Bottega d'arte Livorno -Cortina -Forte dei Marmi		cm 65 x 80
Gênes	SORBI Raffaello <i>Rhea</i> 1973 Huile sur toile Collection Laura et Giorgio Cuttica		
Milan, collection particulière	TOFANO Edoardo (1838-1920) <i>Enfin...Seuls !</i> Huile sur toile Collection particulière		cm 130 x 78

Villes	Cartels	Images	Dim ss cadre
Milan, collection particulière	MICHETTI Francesco Paolo (1851-1929) <i>Pranzo di nozze in Abruzzo</i> 1876 Huile sur toile Collection particulière		cm 90 x 82
Milan, collection privée	BIANCHI Mosè (1840-1904) <i>Les Enfants de chœur La Vigilia della sagra</i> Huile sur toile Collection particulière		cm 139,5 x 95,5
Milan, collection privée	MORELLI Domenico <i>La Maddalena La Madeleine</i> Huile sur toile Collection particulière		50,2 x 80,2
Milan, collection privée	MANCINI Antonio (1852-1930) <i>La Couturière</i> Huile sur toile Collection privée		72 x 59
Milan, collection privée	BOLDINI Giovanni (1842-1931)) <i>A la Campagne</i> 1874 Huile sur toile Collection privée		
Nantes, musée des Beaux- Arts	PASINI Alberto <i>Porte de la mosquée de Yeni-Djami à Constantinople</i> 1870 Huile sur toile Nantes, musée des Beaux- Arts		cm 163 x 116 inventaire 1123
Annone (Province de Lecco)	MANCINI Antonio (1852-1930) <i>Saltinbanco con cesto di frutta (Colazione sulla corda) Saltimbanque avec un panier de fruits (Collation sur la corde)</i> 1877 Huile sur toile Collection privée - Lecco		
Paderno Dugnano (MI)	DI CHIRICO Giacomo <i>Uno Sposalizio in Basilicata Un mariage en Basilicata</i> Huile sur toile Collection privée		
Paris, musée d'Orsay	MANCINI Antonio (1852-1930) <i>Le Petit Ecolier</i> 1875 Huile sur toile Paris, musée d'Orsay		cm 130 x 97
Parme	MORELLI Domenico (1823-1901) <i>La figlia di Jairo La Fille de Jaire</i> 1853 Huile sur toile Collection privée		cm 100 x 140

Villes	Cartels	Images	Dim ss cadre
Saronno	MANCINI Antonio (1852-1930) <i>Saltimbanchi. Suonatore di violino e suonatore di chitarra Saltimbanques. Joueur de violon Joueur de guitare</i> Huile sur toile Collection privée		
Pescara, collection particulière	CAMPRIANI Alceste (1848-1933) <i>Ruines de Pompéi (Les touristes)</i> Huile sur toile, Collection particulière		cm 51 x 33
Ravenne	DE NITTIS Giuseppe (1846-1884) <i>Westminster Bridge e Houses of Parliament Le Pont de Westminster</i> Huile sur toile Milan, collection particulière		cm 110 x 195
Rome,	SIMONETTI Attilio Il tamburo Tambour Rome -Collection privée		80 x 49
Rome,	SIMONETTI Attilio Araldo Héraut Rome -Collection privée		80 x 49
Rome,	SIMONETTI Attilio Portrait d'Adolphe Goupil Encre de Chine sur papier Rome -Collection privée		14 x 22
Rome,	Lettre d'Adolphe Goupil à Attilio Simonetti Paris, 4 octobre 1872 Dini-Marini p. 303 -Archives Piero Dini Rome -Collection privée	Document sous vitrine	21 x 27
Rome, Galleria Nazionale d'Arte Moderna	MANCINI Antonio (1852-1930) <i>lo studio Jeune Ecolier 1875</i> Huile sur toile Rome, Galleria Nazionale d'Arte Moderna e Contemporanea		cm 51,5 x 66 inv. 3329
Rome, Galleria Nazionale d'Arte Moderna	TOMA Gioacchino (1836-1891) Le Viatique, hospice des orphelins de Naples Il viatico dell'orfan 1877 Huile sur toile Rome, Galleria Nazionale d'Arte Moderna e Contemporanea		cm 82 x 130 inv 1033

Villes	Cartels	Images	Dim ss cadre
Trieste, CIVICO MUSEO REVOLTELL A GALLERIA D'ARTE MODERNA	MICHETTI Francesco Paolo Retour du potager Huile sur toile Musée Revoltella -Galleria d'Arte Moderna, Trieste		28 x 35,5 61,5 x 68,5
Verone, collection particulière	DE BLAAS Eugenio (1843-1931) Polichinelle au couvent Huile sur toile Collezione privata		cm 70 x 116
Verone, collection particulière	BOLDINI Giovanni (1842-1931) <i>Ritratto di Martha Regnier</i> <i>Portrait de Martha Regnier</i> Huile sur toile, Collection particulière		cm 231 x 120